

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2018

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 27

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/11/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2018 (accusé de réception du 13/11/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Convention avec l'agence 'Finistère 360° tourisme, nautisme & territoires'

Il est proposé de signer une convention de partenariat avec l'agence « Finistère 360° tourisme, nautisme & territoires », pour conduire une démarche « Booster Finistère 360° ».

Le musée des Beaux-Arts a constaté la nécessité de poursuivre le développement de sa politique de diversification des publics pour mieux prendre en compte l'évolution des pratiques culturelles et rendre plus accessibles les collections du musée.

Dans un contexte de forte concurrence sur le marché du tourisme culturel, il est important d'identifier des axes de développement qui permettront un meilleur positionnement marketing et la conquête de nouvelles clientèles.

Le musée des Beaux-Arts a donc cherché un partenaire pour mener à bien cette démarche d'amélioration. Il a sollicité l'agence « Finistère 360° tourisme, nautisme & territoires » pour la réalisation d'une démarche « Booster », analyse marketing centrée « client », dont l'objectif est de traduire en actions concrètes les axes de développement qui auront été définis conjointement.

En effet, dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil départemental du Finistère, l'agence « Finistère 360° tourisme, nautisme & territoires » propose une offre de services qui consiste à accompagner les sites culturels pour la réalisation d'opérations d'amélioration en communication et commercialisation.

L'agence mettra donc à la disposition des projets du musée des Beaux-Arts ses outils d'ingénierie dans le but de co-construire un plan d'amélioration continue. Elle apportera des éléments méthodologiques et des compétences en marketing, communication et commercialisation, qui aboutiront à la production d'un document de synthèse et d'outils directement opérationnels.

De son côté le musée des Beaux-Arts fournira à l'agence tous les éléments d'information permettant de mener une réflexion commune et de co-construire l'analyse.

La prestation de « Finistère 360° » s'inscrivant dans son projet d'établissement qui est d'apporter un appui aux communes du Finistère, elle ne donne lieu à aucune rémunération.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention avec l'agence « Finistère 360° tourisme, nautisme et territoires ».